

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2012

Régulièrement convoqué (convocation du 29.11.2012), le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles BELICARD, le Maire.

Membres présents : Jean ANTHEAUME, Noël PERRET, Brigitte CLERC, adjoints, Jean-Paul PANNETIER, Richard LOPEZ, Jean Luc. PERRET, Sophie PREAUD, Paméla ROUGEOT, Jérôme TEILLERE.

Excusés D. FAYARD.

Lecture est faite du P. V. de la dernière réunion en date du 10 septembre 2012 : il est approuvé à l'unanimité. M. Jean ANTHEAUME est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

I - Tarifs 2013 : Après discussion, le conseil municipal décide des tarifs suivants :

1. Au cimetière, dans le site cinéraire

- Columbarium

Cases de 2 urnes : Concession pour 15 ans : 400 euros

Concession pour 30 ans : 550 euros

Concession pour 50 ans : 900 euros

- Jardin du souvenir : Gratuit

- **Dépôt d'urne provisoire** : 15 euros par mois pendant 2 ans maximum. A l'issue de ce délai, les cendres seront répandues dans le jardin du souvenir.

- Tombes et caveaux :

Concession de 15 ans : 30 euros le m²

Concession de 30 ans : 45 euros le m²

Concession de 50 ans : 60 euros le m²

2. A la salle des fêtes :

	Salle sans la cuisine	Salle avec cuisine	Vin d'honneur
Habitants de la commune	90 euros	125 euros	55 euros
Personnes ou associations autres	140 euros	180 euros	55 euros

Nettoyage complet : 50 euros et consommation électrique : 0,20 euro/KW (**Tarifs inchangés**)

II – Contrats annuels :

- Dans le cadre de l'évolution de la réglementation électrique, le conseil municipal accepte l'avenant au contrat n° 2231614 proposé par la société «Véritas» concernant les vérifications annuelles des installations électriques de la commune.
- La commune détient un contrat d'assurance garantissant les risques financiers encourus par ses personnels auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale. Ce contrat arrive à échéance au 31.12.2013. Il sera donc remis en concurrence. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention à passer avec le centre de gestion pour agir, en ce sens, au compte de la commune de Saint Pierre le Vieux.

III – Travaux dans la commune :

- Après étude de devis concernant la pose de rideaux à la salle communale, c'est celui de l'entreprise Dargaud stores de Mâcon qui est retenu.
- Après étude de devis concernant l'isolation des murs extérieurs de la boulangerie, c'est celui de M. Olivier BONNOT qui est retenu.
- Des travaux de réparation urgente ont dû être réalisés à l'intérieur de l'église. Le plafond au dessus de la tribune s'est ouvert. C'est l'entreprise Olivier BONNOT qui est intervenue. Le montant des réparations s'élève à 1371,89 euros HT.
- Aménagement des locaux de la mairie : Le maire présente le projet des travaux d'aménagement et d'accessibilité de la mairie. Des plans ont été réalisés. Le maire donne les indications concernant le contrat proposé entre l'architecte et la commune.

Le conseil municipal, après délibération, autorise le Maire :

- à signer le dit contrat avec le Cabinet BERNARD & COUDEYRE de Mâcon,
- à établir les dossiers de demande de subventions auprès des administrations concernées.

IV – BUDGET :

Le Maire fait savoir que des dépenses d'investissement pourraient être à payer avant le vote du budget communal principal de 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à effectuer le paiement de factures dans la limite de 20 % des dépenses d'investissement 2012 en attendant le vote du budget communal 2013.

QUESTIONS DIVERSES :

Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor :

Le conseil municipal autorise M. le Maire à verser l'intégralité de l'indemnité de conseil 2012 (soit 342.46 € bruts) allouée à Mme DENEUX trésorière à Cluny.

Vaisselle de la salle des fêtes :

Un complément de vaisselle et de couverts a été acheté pour un montant de 367.46 € TTC.

Echos du Congrès des Maires : Jean ANTHEAUME rend compte des informations recueillies susceptibles d'intéresser la commune et le conseil municipal, lors de ce congrès des maires.

Il fait part des points particuliers de l'intervention du Président de la République concernant : le mariage homosexuel, l'intercommunalité, la création d'une agence de financement des collectivités locales, la modification des rythmes scolaires, le statut des élus, les normes.

Il présente des documents concernant des améliorations pouvant être apportées dans la commune dans les domaines de la sécurité, routière et lutte contre l'incendie.

Informations diverses :

- Jean-Paul PANNETIER rend compte de la dernière réunion SIVOM et des débats autour de l'élimination des ordures ménagères.
- Le tracteur de la commune a besoin d'une révision, et ne peut effectuer correctement le déneigement. Un rendez-vous est pris avec le garagiste ce lundi 10 décembre.
- En raison de la neige, le ramassage des ordures ménagères n'a pu être effectué dans certains hameaux.
- ERDF signale qu'en cas de coupure de courant, elle informera directement ses clients par e-mail.
- L'entreprise Janaud doit effectuer des travaux pour la commune. Noël est chargé de le relancer.
- Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 6 janvier 2013 à 11 heures dans la salle des fêtes.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures.